

INFOS HERENS

1. MARQUAGE DES ANIMAUX

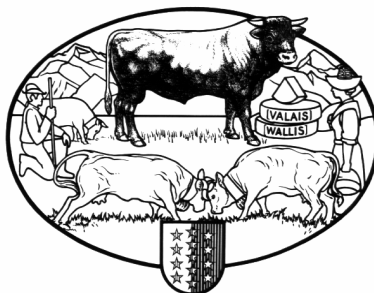
Depuis une année le marquage des veaux et la notification de leur naissance auprès de la BDTA sont effectués par les éleveurs. Le système est performant et permet de délivrer les CZ régulièrement aux secrétaires à l'attention des membres.

Afin de minimiser les erreurs, il est opportun de rappeler les principales règles :

- sur la notification de naissance que l'éleveur remplit par ordinateur ou par carte, **il doit reporter la date de saillie ou d'IA et l'identité exacte du père** qu'il trouve sur l'attestation de saillie ou d'IA transmise par le secrétaire,
- si le veau n'est pas destiné à l'élevage et qu'un CZ n'est ainsi pas nécessaire, l'éleveur doit **indiquer** qu'il ne désire recevoir aucun document, faute de quoi celui-ci est imprimé et facturé au syndicat.

Dans les cas où aucune saillie ou IA n'a été transmise au service du herd-book ou que la durée de gestation est anormale, le CZ est édité sans ascendance. Si l'éleveur désire recevoir un CZ avec ascendance, il doit prendre contact avec le service du herd-book qui lui indiquera les modalités à entreprendre.

Si le veau a deux pères possibles, le CZ n'est pas édité et l'éleveur est invité à transmettre des échantillons de racines de poils pour la recherche en paternité.



2. BROCHURE DES ANIMAUX INSCRITS

La liste des animaux de herd-book 2009 a permis de déceler quelques problèmes de jeunesse du nouveau logiciel.

L'attribution des vaches aux catégories de herd-book (qualification : H+ et H++) comporte des incorrections. Ces dernières ont été corrigées. La brochure ne sera toutefois pas réimprimée.

De même la base des valeurs d'élevage des vaches a été mise au niveau de celle utilisée jusqu'ici.

3. REMISE DE DOCUMENTS

En annexe vous sont remis 3 documents, soit :

- a/ La carte d'étable qui doit obligatoirement être présentée aux inséminateurs.
- b/ Le catalogue des nouveaux taureaux de testage établi par la Fédération.
- c/ Le catalogue des taureaux testés établi par Swissgenetics.

4. IMPORTANT

L'adresse du site Internet de la fédération est dorénavant :

www.raceherens.ch

5. LACTATIONS CLOTUREES EN 2008

| Catégorie | Vaches soumises au contrôle | Dont avec 240 jours et + | | Lait | % Mg | % Prot. | Indice Ø |
|-------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|
| | | Nombre | % | | | | |
| 1. | 616 | 188 | 30.5 | 2625 | 3.78 | 3.51 | 35 |
| 2. | 489 | 138 | 28.2 | 3046 | 3.74 | 3.43 | 36 |
| 3. | 386 | 90 | 23.3 | 3229 | 3.69 | 3.38 | 36 |
| 4. | 292 | 59 | 20.2 | 3439 | 3.58 | 3.34 | 36 |
| 5. et + | 654 | 186 | 28.4 | 3435 | 3.62 | 3.33 | 35 |
| Total et Ø | 2437 | 661 | 27.1 | 3095 | 3.69 | 3.40 | 36 |

